

**GRANDLYON**  
communauté urbaine

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DECISIONS**  
**DU BUREAU**

Bureau du **8 mars 2010**

Décision n° **B-2010-1434**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : Acquisition d'un local à construire situé îlot Boissier, rue Robert Saby à Vaulx en Velin, et appartenant à la SNC les Allées d'Eloïse

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

**Rapporteur** : Monsieur Barral

**Président** : Monsieur Gérard Collomb

Date de convocation du Bureau : 1er mars 2010

Compte-rendu affiché le : 9 mars 2010

Présents : MM. Collomb, Bret, Darne J., Reppelin, Da Passano, Mmes Elmalan, Guillemot, MM. Charrier, Calvel, Mme Vullien, MM. Kimelfeld, Crimier, Philip, Mme Pédrini, M. Abadie, Mmes Besson, David M., MM. Barge, Colin, Barral, Mme Dognin-Sauze, M. Crédoz, Mme Gelas, MM. Bernard R, Bouju, Mme Frih, MM. Rivalta, Assi, David G., Sangalli.

Absents excusés : MM. Buna, Arrue (pouvoir à Mme Gelas), Passi, Brachet (pouvoir à M. Bouju), Charles, Desseigne (pouvoir à M. Abadie), Claisse (pouvoir à M. Darne J.), Mme Peytavin, MM. Blein (pouvoir à Mme Frih), Imbert A (pouvoir à M. Assi), Lebuhotel.

Absents non excusés : MM. Daclin, Sécheresse, Vesco, Julien-Laferrière.

**Bureau du 8 mars 2010**

**Décision n° B-2010-1434**

commune (s) : Vaulx en Velin

objet : **Acquisition d'un local à construire situé îlot Boissier, rue Robert Saby à Vaulx en Velin, et appartenant à la SNC les Allées d'Eloïse**

service : Délégation générale au développement économique et international - Direction du foncier et de l'immobilier

### **Le Bureau,**

Vu le projet de décision du 25 février 2010, par lequel monsieur le président expose ce qui suit :

Le conseil de Communauté, par sa délibération n° 2008-0006 en date du 25 avril 2008, a délégué au Bureau une partie de ses attributions. Le dossier présenté ci-après entre dans le cadre de cette délégation, selon l'article 1.1.

Dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement des services de nettoyage de la direction de la propreté sur le secteur de Vaulx en Velin Village, la Communauté urbaine de Lyon envisage l'acquisition d'un local à construire, rue Robert Saby à Vaulx en Velin. Cette acquisition permettra la suppression des bungalows actuellement utilisés par les agents du nettoyage et positionnés sur des emplacements de parking public.

Ce local propreté serait implanté dans le périmètre d'une opération de construction de 11 maisons de ville, réalisées par la société Les allées d'Eloïse, dans l'îlot Boissier à Vaulx en Velin.

Il s'agit d'un local d'un niveau, d'une surface hors œuvre nette de 116 mètres carrés, qui sera livré aménagé, ainsi que de la parcelle de terrain de 186 mètres carrés cadastrée sous les numéros 708, 714, 740 et 742 de la section AT comportant cette construction.

Aux termes du projet d'acte, ledit bien immobilier serait acquis au prix de 308 000 € TTC admis par France domaine ;

Vu ledit dossier ;

### **DECIDE**

**1° - Approuve** l'acquisition, pour un montant de 308 000 € TTC, d'un local de propreté à construire qui sera livré aménagé, situé îlot Boissier, rue Robert Saby à Vaulx en Velin, et appartenant à la SNC les Allées d'Eloïse, dans le cadre de l'amélioration du fonctionnement des services de nettoyage de la direction de la propreté.

**2° - Autorise** monsieur le président à signer tous les documents et actes nécessaires à la régularisation de cette affaire.

**3° - La dépense** correspondante sera imputée sur l'autorisation de programme individualisée sur l'opération n° 2112 le 15 février 2010 pour la somme de 313 500 €.

**4° - Le montant** à payer en 2010 sera imputé sur les crédits inscrits au budget principal de la Communauté urbaine - compte 213 180 - fonction 813 - opération 2112 pour un montant de 308 000 € TTC pour l'acquisition et de 5 500 € TTC pour les frais d'actes notariés.

Et ont signé les membres présents,  
pour extrait conforme,  
le président,  
pour le président,

**Reçu au contrôle de légalité le : 9 mars 2010.**